Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213500150-20260303-2026_03_03_D7-DE

2026.03.03 d7

RÉPUBLIQUE FRANCAISE	DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE BALAZÉ

Séance du 3 mars 2026

L'an deux mille vingt six, le 3 mars à 20h00, le Conseil municipal de Balazé légalement convoqué le 27 février 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la MAIRIE en séance publique, sous la présidence de Stéphane DOUABIN, le Maire.

Nombre de conseillers en exercice	**17**
Nombre de conseillers votants	**12**
Date de la convocation	**27.02.2026**
Date d'affichage	**27.02.2026**

Présents : Stéphane DOUABIN, Marie-Renée SAILLANT, David VEILLARD, Jennifer PAREIGE, Jean-Fabrice CLOAREC, Aimé LOISEL, Loïc MESSAGER, Albert CHEVILLARD, Vincent BLOT, Manuella DROUYE, Gwénaëlle LE CALVEZ, Elodie PAUTONNIER, Mélanie SIMON, Emmanuelle BARDAINE, Nicolas HUCHET et Béatrice RUFFAUT.

Pouvoirs : Rolande TRUEL a donné pouvoir à David VEILLARD

Secrétaire de séance : Elodie PAUTONNIER

2026 03 03 D7 – OGEC – ECOLE PRIVEE / SUBVENTION CLASSE VERTE 2026

David VEILLARD, Jennifer PAREIGE, Gwénaëlle LE CALVEZ et Mélanie SIMON quittent la salle du conseil municipal et ne participent pas au vote. Rolande TRUEL ayant donné pouvoir à David VEILLARD ne participe non plus au vote.

Monsieur le Maire expose :

Par un courrier du 16 janvier 2026, l'école privée a sollicité une subvention pour l'organisation d'une classe verte à MURAT LE QUAIRE du 21 au 26 juin 2026. Cette classe verte concerne 62 élèves de CM1 et CM2.

La subvention 2026 s'élève à **4 340 €** (62 élèves multipliés par 70 €).

Année scolaire	Nombre d'élèves	Par élève	Subvention
2010/2011			0 €
2011/2012	66	49 €	3 234 €
2012/2013			0 €
2013/2014	65	49 €	3 185 €
2014/2015			0 €
2015/2016	67	49 €	3 283 €
2016/2017			0 €
2017/2018	70	49 €	3 430 €
2018/2019			
2019/2020			
2020/2021	63	49 €	3 087 €
2021/2022			
2022/2023			
2023/2024	57	70 €	3 990 €
2024/2025			
2025/2026	62	70 €	4 340 €

2026.03.03 d7

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213500150-20260303-2026_03_03_D7-DE

Il est proposé au Conseil Municipal :

- ✓ **D'APPROUVER** le versement d'une subvention de 4 340 € à l'école privée pour la classe verte 2026 dans le cadre confirmé du déroulement de ce séjour ;

- ✓ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document lié à ce dossier.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ces propositions.

Pour extrait certifié conforme.
Le 04/03/2026

Le Maire,
Stéphane DOUABIN

